

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 08.11.11.03.83 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex

Après les 6 et 7 septembre CONTINUONS LA MOBILISATION ET L'ACTION SYNDICALE dans les lycées et les collèges

L'impact médiatique, les chiffres significatifs de la grève et des manifestations du 6 septembre montrent que le SNES a eu raison de prendre ses responsabilités dès la rentrée pour répondre à une situation exceptionnelle. C'est la première étape d'une action forte à construire dans le second degré et dans l'Éducation. En s'appuyant sur ses sections d'établissement, la tâche du SNES est d'amplifier la mobilisation sur les axes du 6 septembre : formation et entrée dans le métier à temps complet des stagiaires, réforme du lycée, énième version du livret de compétences en collège, conditions de travail, pénurie de postes et de titulaires, accroissement de la précarité...

POUR AMPLIFIER LA MOBILISATION des collègues, il est impératif de développer l'action syndicale dans les établissements. **LE SNES ORGANISE UN STAGE** dans ce but le **jeudi 21 octobre** dans les 3 départements. Il invite chaque section à y participer pour enrichir notre réseau de militants.

La réussite de la grève et des manifestations du 7 septembre a été exceptionnelle, plus de 55% de grévistes dans nos métiers, 2 millions sept cent mille manifestants dans les rues en France. Sarkozy s'arc-boute sur les 62 ans et sur une réforme injuste qui fait peser plus de 90% de la facture sur les salariés. Feignant d'ignorer l'ampleur de la mobilisation, il a dû revoir au dernier moment la rédaction des amendements proposés à l'Assemblée. La situation politique rend possible un retrait de cette réforme. La FSU a proposé un plan offensif à l'interprofessionnel qui a retenu un cadre unitaire pour des rassemblements à Paris et en Province le 15 septembre, jour du vote de la réforme à l'Assemblée, et une journée de grève et de manifestation le 23. L'enjeu est clair : dépasser l'ampleur du 7 pour faire plier le gouvernement.

**C'est sur nos lieux de travail que nous réussissons
le 23 septembre**

BONNE MOBILISATION COLLECTIVE !

Dominique CHAUVIN, Françoise MAURIN, Valérie SULTAN

RETRAITES : ON CONTINUE !

Mercredi 15 Septembre

jour du vote à l'Assemblée

Rassemblement

12h30 - Concorde

Appel Interprofessionnel

CGT - FSU - CFTD - SUD - UNSA



Le SNES CRETEIL dépose un préavis de grève pour couvrir les collègues qui veulent venir au rassemblement.

Pour faire céder le gouvernement

GREVE

INTERPROFESSIONNELLE

Jeudi 23 Septembre

Soyons encore plus nombreux que le 7

Manifestation Bastille → Concorde

→ STAGE ←

MILITER DANS SON ETABLISSEMENT

INVESTISSONS SYNDICALEMENT

Jeudi 21 Octobre

demande d'autorisation à retourner
avant le 21 septembre (voir au verso)

1/ Edito 2/ L'implication dans les CA est, plus que jamais, indispensable - Coupon réponse participation au stage du 21 octobre 2010.

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire - Directeur de Publication G. Réquigny CP 0514506883 N° 10-73

L'IMPLICATION dans les CA

est, plus que jamais, INDISPENSABLE !

Comme tous les ans en début d'année (début octobre) vont avoir lieu dans chaque établissement les élections aux conseils d'administration. Traitant des questions de budget, de dotation et de répartition horaire, du projet de l'établissement, du règlement intérieur, du recrutement des assistants d'éducation etc., le CA est un lieu où l'on peut faire entendre, officiellement, la voix des personnels.

La tendance actuelle dans les établissements est de donner plus de pouvoir au conseil pédagogique. C'est en constituant une représentation forte dans les CA, avec les élèves et les parents chaque fois que cela est possible, que nous pourrions contrecarrer des décisions prises dans des structures parallèles non légitimées par la présence d'élus !

Ne pas le faire c'est souvent laisser la place à des "listes maisons", souvent à l'initiative du chef d'établissement. Il est nécessaire d'affirmer le caractère syndical de notre engagement en présentant des listes FSU, de faire la clarté sur le rôle que nous entendons jouer dans le CA, avec l'ensemble des personnels, pour lutter contre la déréglementation, faire prendre en compte les besoins pédagogiques et exiger un enseignement de qualité, faire respecter les statuts des personnels et leurs droits...

Afin d'aider les syndiqué-e-s à faire valoir les droits syndicaux dans l'établissement, à jouer un rôle dans la vie des établissements, le SNES organise un stage : « vie syndicale dans l'établissement ». Elu-e-s au CA ou non, inscrivez-vous pour connaître vos droits et pour faire vivre dans votre établissement les revendications syndicales.

➔ STAGE ➔

« VIE SYNDICALE DANS L'ETABLISSEMENT, ROLE DU CA »

Judi 21 octobre 2010
- de 9h00 à 17h00 -

- pour le **93**
Bourse du travail de Paris
(M° République)
- dans le **94**
Maison des syndicats à Créteil
- dans le **77**
Bourse du Travail, à Noisiel
(RER Noisiel Le Luzard)

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE (à déposer avant le 21 septembre 2010)

NOM, Prénom :
Grade et fonction :
Etablissement :

à Monsieur le Recteur
de l'Académie de Créteil
S/C de M. le proviseur ou principal
du collège ou du lycée

Monsieur le Recteur,
Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.10.84 (art.34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence le jeudi 21 octobre 2010 pour participer à un stage syndical qui aura lieu à Paris/Créteil/Noisiel.
Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNES, sous l'égide de L'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages, ou sessions, ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 10 février 1995).
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.



Inscrivez-vous au stage avant le 21 septembre !

Inscription indispensable pour nous permettre de prévoir les repas et de vous prévenir de toute modification de date ou de lieu

Envoyez le bulletin ci-dessous au SNES Créteil - 3 rue Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex - ou par mail à s3cre@sn.es.edu

Nom : Prénom : Etablissement :

Je souhaite participer au stage de : Bobigny Créteil Noisiel

Pour que nous puissions mieux répondre à vos attentes, indiquez-nous les questions précises que vous aimeriez voir traiter (vie syndicale, le SNES et son organisation, l'affichage syndical, l'heure mensuelle d'information syndicale etc.) :

.....
.....
.....